

A. Le processus vers le pardon et ses étapes³

Nous distinguons cinq étapes du parcours vers le pardon.

1. Reconnaître la blessure subie

Être offensé, c'est d'abord prendre au sérieux le mal subi ou la violation de sa personne et identifier les sentiments douloureux provoqués par la blessure vécue par l'offensé : amertume, animosité, colère, désir de vengeance, ressentiment, honte, culpabilité, etc. Dans une conception globale de l'être humain, pour le chrétien également, les sentiments ne peuvent être simplement ignorés. Il ne s'agit ni de nier, ni d'excuser, ni de minimiser, ni de majorer l'offense subie, mais de la reconnaître, et dans un premier temps, de la faire par l'expression des sentiments provoqués. En effet, c'est l'expression des sentiments, même peu glorieux..., qui permet que s'enclenche le processus pour aller plus loin.

Les psaumes d'imprécation sont l'exemple de paroles crues adressées à Dieu par le psalmiste blessé. « Seigneur, comment ne détesterais-je pas ceux qui te détestent, comment n'aurais-je pas du dégoût pour ceux qui se dressent contre toi? Je les déteste totalement; ils sont pour moi des ennemis » (Ps 139.21-22).

Le psalmiste livre ici à son Dieu sa haine pour ses adversaires. La particularité de la situation est à souligner : c'est par écrit (voire en musique) qu'il s'exprime, ce qui implique ou facilite un début de prise de recul. Sa mise par écrit participe de l'identification des sentiments de haine, pour les exprimer

3. Pour cette partie, je m'appuie largement sur les réflexions de Linda OYER, « Le pardon, une anticipation eschatologique », dans Neal BLOUGH (sous dir.), *Eschatologie et vie quotidienne*, Cléon d'Andran, Excelsis (Perspectives anabaptistes), 2001, p. 83-94. Avec des apports provenant également de Miroslav VOLF, *Free of Charge : Giving and Forging in a Culture Stripped of Grace*, Grand Rapids, Zondervan, 2005. Voir aussi Jean-Jacques MEYLAN, *Pardonnez, mission impossible ? Un itinéraire en 12 points*, <http://lafree.ch/pardonnez-mission-impossible> [consulté le 23 mai 2018] et Jean MONBOURQUETTE, *Comment pardonner ? Pardonnez pour guérir, guérir pour pardonner*, Ottawa/Paris, Novalis/Bayard, 2^e éd., 2006.

non à ses ennemis, mais à son Dieu ! Plutôt que de (faire) taire les sentiments provoqués par la blessure subie, plutôt que de les déverser à la face de ses ennemis, il les livre à son Dieu, presque bruts de décoffrage. Ce faisant, il fait de Dieu son partenaire de dialogue, il déverse sur son Dieu ses sentiments de haine, lui qui est capable d'encaisser...

Il peut être bénéfique de trouver des formes d'expression pour les sentiments provoqués par une blessure : une prière d'imprécation écrite à Dieu, à garder entre lui et soi ; une œuvre musicale à jouer devant Dieu ; une création artistique autre à exprimer à Dieu ; un cri à lancer au Ciel... Ces formes donnent une expression concrète et extériorisée aux sentiments nés de la blessure ; si l'expression se vit d'une manière ou d'une autre devant Dieu, le venin à l'œuvre dans la blessure est identifié voire stoppé.

2. Faire le deuil de la perte subie

L'offense subie suscite des sentiments (étape 1). Mais si de tels sentiments se manifestent, c'est que, plus profondément, une perte est vécue par l'offensé : matérielle, sociale, relationnelle, psychique... Dans le domaine des relations, signalons par exemple la perte d'un idéal suite à une offense. Dans tous les cas, l'offensé doit faire le deuil de ce qu'il a perdu suite à l'offense, « le deuil de ce qui aurait dû être ou de ce qui aurait pu être⁴ ». Et tout deuil prend son temps, et il faut lui donner du temps, pour apprendre à perdre... Le temps permet peu à peu à l'offensé d'appivoiser la réalité de la perte d'une part, et d'autre part de ne pas faire du mal subi le tout de sa vie. Certes, l'offense et la perte existent, mais d'autres facettes de la vie existent également.

Le chrétien n'est pas seul avec lui-même dans ce processus. L'Esprit de Dieu qui prie en lui par des soupirs inexprimables (Rm 8.26) l'enjoint à faire de Dieu le confident de ses pertes et de son deuil, même indicibles. Pour identifier la perte subie, il peut être utile de « relire » devant Dieu la situation vécue, avant, pendant, après l'offense subie. Déposer devant Dieu la

4. Linda OYER, art. cit., p. 85.

perte par la parole ou le geste (symbolique), devant témoin éventuellement, peut être une aide pour franchir cette étape.

On repère des indices de cette étape dans les psaumes d'imprécation, encore. Par exemple Psaumes 69.20-21 : « Toi, tu connais mon déshonneur, ma honte, ma confusion : tous mes adversaires sont devant toi. Le déshonneur me brise le cœur, et je suis malade ; j'espère un signe de pitié, mais rien ; des consolateurs, et je n'en trouve pas. »

Le psalmiste note ce que l'offense subie a provoqué chez lui : le déshonneur, la honte, la confusion, la perte d'une saine image de lui. L'attente du psalmiste est déçue, il ne reçoit pas ce qu'il espère.

Ensuite, après l'appel au secours, la description de sa galère, l'appel à la sanction divine envers les offenseurs, le psalmiste aspire à une valeur de soi renouvelée, à un rétablissement de lui-même face aux autres (Ps 69.30-31, 33) et peut-être y accède.

À noter que ces deux premières étapes (1 et 2) doivent éviter deux écueils : d'une part un enlèvement (pathologique) par lequel l'offensé ressasse sans fin blessures et pertes, d'autre part la paresse (pathologique) dans laquelle l'offensé se réfugie, vu la force que demande le fait de faire face à ses blessures et à ses pertes. Dans tous les cas, la nomination des blessures et des pertes par mise à distance est une aide, de même qu'un vis-à-vis ou que le Vis-à-vis...

3. Faire le tri des responsabilités

Sur le chemin du pardon, cette étape est exemplaire de la difficulté du pardon. L'offensé est parfois clairement identifiable et l'offenseur également. Mais d'autres fois, l'offensé peut être lui-même l'offenseur également, soit avant l'offense qu'il a subie ou en réaction à celle-ci, dans sa manière d'y répondre. Dans ce cas, l'offensé est appelé à l'examen de soi, et s'il a une part de responsabilité, c'est le chemin de la repentance qui l'attend également (voir plus loin), tôt ou tard.

Mais il peut aussi arriver que l'offensé se charge d'une fausse culpabilité, se sentant coupable envers lui-même pour de mauvaises raisons (par manque d'estime de soi) ou qu'il

se charge d'une culpabilité fausse ou excessive⁵ (un offensé demandant pardon à son bourreau, parce qu'il ressent de l'agressivité envers lui et parce qu'il se croit obligé de s'humilier devant lui).

Dans certains cas, l'offensé est aussi appelé à discerner ce qui relève en lui d'une subjectivité exacerbée (voire d'une hypersensibilité), qui le conduit à surréagir à l'offense subie.

Le pardon est donc bien davantage un art qu'une technique à appliquer. Dieu seul pardonne parfaitement; le pardon de l'offensé reste un pardon imparfait qui invite l'offensé à l'humilité.

Comment faire ce tri des responsabilités? La pratique de la « relecture » devant Dieu peut être une aide, pour revoir en particulier ce que la personne se considérant offensée a fait ou n'a pas fait, pour s'interroger sur ses motivations. L'objectif est de progresser en clarté dans la part de responsabilités qui incombe éventuellement à l'offensé.

La relecture devant Dieu peut aussi être l'occasion de s'interroger sur les motivations de l'offenseur; mais l'on touche alors à ce qui échappe à l'offensé. Si besoin, une vérification des motivations prêtées pourrait être à prévoir le moment venu, avec l'aide d'une personne intermédiaire.

La mise par écrit de ce tri des responsabilités peut favoriser davantage d'objectivité – ou un peu moins de subjectivité! L'aide d'une personne de confiance et compétente, libre dans son jugement, peut apporter un éclairage extérieur bienvenu.

4. Remettre la dette

Nous arrivons au cœur du processus du pardon. Suite à l'offense commise, l'offenseur est en dette envers l'offensé; c'est en tout cas ainsi que le perçoit l'offensé. Que va faire l'offensé de cette dette de l'offenseur envers lui? Va-t-il la lui faire payer, par exemple par des représailles, la vengeance chaude

5. Jean MONBOURQUETTE et Isabelle d'ASPROMONT, *Demander pardon sans s'humilier*, Ottawa/Paris, Novalis/Bayard, 2004, p. 36.

ou froide ou plus prosaïquement par le ressassement de la rancune ?

Le pardon consiste d'une part à relâcher, à laisser aller le « "droit" de faire du mal en retour⁶ » selon la logique instinctive et naturelle de la vengeance, ou même selon la logique de la loi du talion qui encadre cette logique. « Pardonner signifie de renoncer à la juste revendication contre quelqu'un qui nous a fait du mal⁷. » Je souligne deux implications : d'abord, puisque le pardon est le renoncement d'un mal fait à *l'autre*, il est davantage qu'une guérison émotionnelle pour soi, bénéfique collatéral certes, mais donné par surcroît. En effet, le pardon véritable, théologiquement fondé, est accordé pour l'autre, pas pour soi d'abord⁸. Ensuite, parler de « juste revendication » à laquelle on renonce, c'est dire que, dans le processus du pardon, il y a la condamnation du mal commis. « Pardonner, c'est nommer et condamner le méfait⁹. »

Le pardon consiste d'autre part dans le fait de remettre la dette, de libérer l'offenseur de sa dette. Comme l'écrit Linda Oyer, « ce qui s'est passé ne constitue plus une barrière qui empêche de chercher à rétablir la relation. L'offensé en pardonnant refuse que la relation soit basée sur l'acte offensant. Il refuse que l'offense soit le dernier mot sur l'offenseur¹⁰ ».

Comment l'expérience d'une relation avec Dieu peut-elle favoriser ce pardon à double détente ? Dans la prière, orale, écrite, seul, accompagné, il est utile de remettre la vengeance à Dieu, comme l'exprime l'apôtre Paul : « Ne vous faites pas justice vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez place à la colère, car il est écrit : C'est moi qui fais justice ! » (Rm 12.19). En disant par exemple : « Seigneur, je te remets à toi la vengeance », celle-ci ne disparaît pas magiquement ou mystérieusement, mais elle est transférée à Quelqu'un qui, pour le croyant, en fera bon

6. Linda OYER, art. cit., p. 86.

7. Miroslav VOLF, *op. cit.*, p. 169.

8. *Ibid.*, p. 169-170.

9. *Ibid.*, p. 169.

10. Linda OYER, art. cit., p. 86.

usage..., au plus tard lors du jugement eschatologique, lorsque les comptes seront réglés par la bonne Personne.

Il s'agit de faire ou de refaire l'expérience d'être aimé et voulu de Dieu, de s'entendre dire, comme de la part de Dieu, « tu es mon fils », « tu es ma fille » (cf. Mt 3.16-17 à propos de Jésus lors de son baptême). Cette reconnaissance par Dieu apporte une sécurité qui donne la force de pardonner les offenses. Le croyant peut se remémorer une expérience fondatrice où il avait perçu cette identité reçue de Dieu. Il peut aussi vivifier ou amplifier cette reconnaissance par l'appropriation de paroles des Écritures, seul ou dans le cadre d'un accompagnement.

L'offensé peut également, face à Dieu, prendre conscience à nouveau du pardon de Dieu à son égard. (Re)prendre conscience de sa propre dette envers Dieu, effacée, peut mettre en mouvement la possibilité de remettre la dette à l'offenseur (cf. Mt 18.23-35). Le geste symbolique du repas du Seigneur, vécu en communauté ou partagé éventuellement dans le cadre d'un accompagnement pastoral, est riche de potentialités pour exprimer et recevoir ce pardon accordé par Dieu en Jésus-Christ.

5. Rechercher une réponse appropriée

Si le pardon crée du neuf, la logique qu'il a enclenchée cherchera à se déployer de différentes manières, sans que l'on puisse fixer les choses de manière rigide¹¹. En effet, vu la complexité des situations humaines, vu surtout l'inconnue que représente l'offenseur dans son rapport à l'offensé, la réponse à l'offense commise peut prendre différentes formes, compatibles avec la logique du pardon.

11. Pour Miroslav VOLF, *op. cit.*, p. 181, « [...] le pardon est une affaire sociale. [...] Il est insuffisant que le pardon ait lieu juste dans les pensées et le cœur. Il doit avoir lieu aussi entre des personnes – entre l'offenseur et l'offensé. [...] Le pardon est une relation sociale. » La suite montre que Volf entend par là que le pardon est appelé à se manifester, sans présumer de sa réception par l'offenseur.

Le spectre de réponses à l'offense commise peut aller de l'annonce du pardon accordé ou de gestes de bienveillance envers l'offenseur¹² à la transmission d'informations à l'Église ou au tribunal, de préférence dans le cadre d'un système de justice restaurative¹³, en passant par la confrontation avec l'offenseur et un appel à sa repentance, par des mesures éducatives et disciplinaires, par une demande de réparation ou de restitution, par la protection de l'offensé d'agissements mauvais de la part de l'offenseur, par le silence, etc. Ces différents types de réponse peuvent se combiner au fil du temps¹⁴.

Quoi qu'il en soit, la réponse animée par le pardon accordé devrait rechercher le bien de l'autre (et pas seulement ne pas rendre le mal pour le mal), de sorte qu'un chemin de réconciliation reste possible, un jour peut-être, si ce n'est pas envisageable pour l'instant¹⁵.

Du point de vue de la spiritualité, l'écoute de Dieu, par la méditation des Écritures, par la prière, par l'accompagnement, peut aider à discerner de quelles manières répondre, et à quels moments. La prière qui nomme l'offenseur par l'invocation de

-
12. *Ibid.*, p. 190. Miroslav Volf parle de *steps of embrace* (étapes vers l'étreinte), qui vont dans la direction de l'expression de l'amour de l'ennemi ou de l'adversaire.
 13. *Ibid.*, p. 171 sur la compatibilité limitée entre pardon individuel et punition de l'État, dans le cas où l'offensé ne désire pas la punition pour l'offenseur (même si celle-ci est à l'œuvre dans un système pénal classique). Volf fait la différence entre une peine de prison dans un but de protection ou de réforme de la personne d'une part, et une peine de prison visant la punition et la rétribution qui, elles, s'opposent à la logique du pardon.
 14. Selon les convictions de certains chrétiens, certaines de ces réponses seront exclues. Je pense ici aux amish qui refusent de collaborer avec le système pénal en place. Par ailleurs, dans leur cas, ils expriment plutôt la réponse du pardon et de la recherche du bien de l'offenseur comme étape n° 1, dans le cadre d'une culture du pardon très marquée. Mais interrogés, ils reconnaissent vivre ce qui ressemble plus ou moins aux étapes 1 à 4 ci-dessus, même si c'est dans un ordre différent. Cf. Donald B. KRAYBILL, Steven M. NOLT, David L. WEAVER-ZERCHER, *Quand le pardon transcende la tragédie : les amish et la grâce*, Charols, Excelsis (Perspectives anabaptistes), 2014.
 15. Voir en conclusion la différence entre pardon et réconciliation.

la bénédiction et du bien sur lui permet de garder vive la trace du pardon accordé. Avant les démarches possibles mentionnées ci-dessus, la prière de demande de purification des motivations peut accompagner l'offensé ayant pardonné, afin de vivre, dans la mesure du possible, la réponse donnée dans une forme de gratuité. La réponse donnée peut également être précédée de la prière pour demander la maîtrise de soi dans la gestion d'éventuelles émotions remontant à la surface...

B. Le processus vers la repentance et ses étapes¹⁶

Selon Miroslav Volf, si le pardon accordé par l'offensé est un acte difficile, la repentance de l'offenseur l'est tout autant, voire davantage : « La repentance est peut-être l'une des choses les plus difficiles qu'un être humain puisse faire¹⁷. » Ce constat est décrit par Volf en termes théologiques : « Une des caractéristiques les plus notables du péché est qu'il refuse inlassablement de se reconnaître comme péché¹⁸. »

Nous proposons à nouveau cinq étapes pour le processus de repentance.

1. Prendre conscience de l'offense commise

Le chemin vers la repentance commence par une nécessaire prise de conscience : « J'ai fauté, je suis en tort, j'ai mal agi, j'ai mal parlé. » Lorsque cela apparaît clairement ou peu à peu à la conscience de l'offenseur, le processus peut se mettre en route. Cette capacité à surmonter le déni, réaction instinctive, est un signe de maturité psychologique et relationnelle.

La prise de conscience de la faute a pour conséquence des sentiments provoqués par l'offense commise : honte, culpabilité, remords, regret, tristesse, colère contre soi, désespoir... Comme pour la démarche de pardon, il s'agit de prendre au sérieux ces sentiments dans un premier temps, de les identifier et les traiter. Ainsi, la place de la honte suite à l'offense com-

16. Pour cette partie, je m'inspire de Miroslav VOLF, *op. cit.*, p. 181-188 et de Jean MONBOURQUETTE et Isabelle d'ASPREMONT, *op. cit.*

17. Miroslav VOLF, *op. cit.*, p. 184.

18. *Ibid.*, p. 184.